

Valérie MARCHAND,
Professeur de philosophie au lycée Fustel de Coulanges, à Massy,
Séance TICE – cours en classe eTwinning du 25 mars 2010
<http://www.coin-philo.net/eee.tice.09-10.php>

LA QUESTION D'UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE POSTNATIONALE,

Présentation de la notion de patriotisme constitutionnel

INTRODUCTION

En dépit des crises et difficultés qu'elle traverse et des critiques dont elle est l'objet, l'Europe politique est en construction. Cependant l'apathie manifestée par beaucoup vis-à-vis de l'UE, (en témoignent, entre autres, la non adoption du traité établissant une constitution pour l'Europe par référendum par certains Etats -, la faible participation électorale aux élections européennes, et l'impression négative pour beaucoup de n'être pas les auteurs des normes dont ils sont les destinataires) laisse penser que l'Europe a besoin d'un patriotisme, mais il est évident que ce patriotisme ne peut être qu'au-delà des nationalismes. Comment le penser? C'est là que le principe d'un patriotisme constitutionnel que nous étudierons lors de cet exposé prend tout ce sens. La notion de patriotisme constitutionnel permet d'envisager l'émergence d'une communauté politique organisée autour de l'adhésion à des valeurs communes qui renvoient au respect des droits fondamentaux plutôt qu'aux liens subjectifs caractéristiques de l'appartenance nationale..

Le patriotisme constitutionnel, (né dans le contexte particulier de la RFA et de son rapport à son passé) pourrait donc s'appliquer parfaitement à l'union européenne, puisqu'il permet de penser la coexistence de cultures diverses tout en favorisant un sentiment d'appartenance commun. En effet, cette forme de patriotisme diffère des attachements traditionnels à la région, à la nation, au territoire, à une langue, à une histoire particulière. Ainsi, les sentiments d'appartenance nationale respectifs des citoyens de l'Union pourraient se combiner avec leur identification à la construction européenne en tant que projet politique. D'où la question qui servira de fil directeur à notre analyse : comment à la fois préserver non seulement l'identité culturelle, mais aussi la souveraineté des nations, et développer un sentiment d'appartenance – et j'insiste sur le mot sentiment - à l'Europe, qui puisse déboucher sur une réelle participation-identification des citoyens à l'Europe, sans laquelle l'union européenne n'a pas vraiment d'avenir ?

J'exposerai tout d'abord le contexte d'apparition et d'élaboration du patriotisme constitutionnel, pour montrer ensuite au niveau des faits et des principes que cette notion n'est pas prisonnière de son seul contexte d'élaboration.

Ensuite, je montrerai que la référence au patriotisme constitutionnel s'avère pertinente dans la construction de l'Europe : en effet les hypothèses théoriques du patriotisme constitutionnel trouvent un répondant empirique et dans les développements de l'esprit constitutionnel de l'Union européenne, et dans la récente apparition de droits transversaux accordés aux citoyens de l'UE.

Enfin, il s'agira de mettre l'accent sur certaines difficultés liées au patriotisme constitutionnel, qui a fait l'objet d'un certain nombre de critiques que je présenterai et discuterai. Sous quelles conditions et avec quelles réserves la notion de patriotisme constitutionnel s'avère-t-elle pertinente non seulement pour penser, mais aussi pour faire l'Europe? Quelle voie s'offre à l'Union européenne pour susciter chez ses citoyens un réel sentiment d'appartenance?

Remarques : seront joints prochainement quelques extraits de Habermas